

Port de JAVEL HAUT

Emplacement pour bateau activité à quai ou bateau transport de passagers Sur un linéaire de 52 ml maximum



Description de l'emplacement

- Emplacement actuellement occupé jusqu'au 15 novembre 2018
- Plan d'eau largeur maximale utilisable 14,50 ml
- Terre-plein de 1 278 m² environ = terre-plein partagé environ 312 m² dont bande plantée d'environ 100 m², terre-plein exclusif environ 966 m²
- Type d'amarrage : Ducs d'Albe
- Eau : oui
- électricité : tarif Jaune
- Assainissement : prévu pour l'été 2020 (raccordement obligatoire)
- Bathymétrie voir annexe
- **Pour les projets avec navigation, le nombre de mouvements de bateau ne devra pas excéder 1 rotation/heure**

Environnement et accessibilité

- Accès routier : Périphérique – Carrefour Leblanc
- Accès transports en commun :
Métro ligne 8 station Javel-André Citroën – RER C : Station Javel

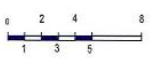
Particularité du site

Insertion architecturale au titre de la conservation du patrimoine :

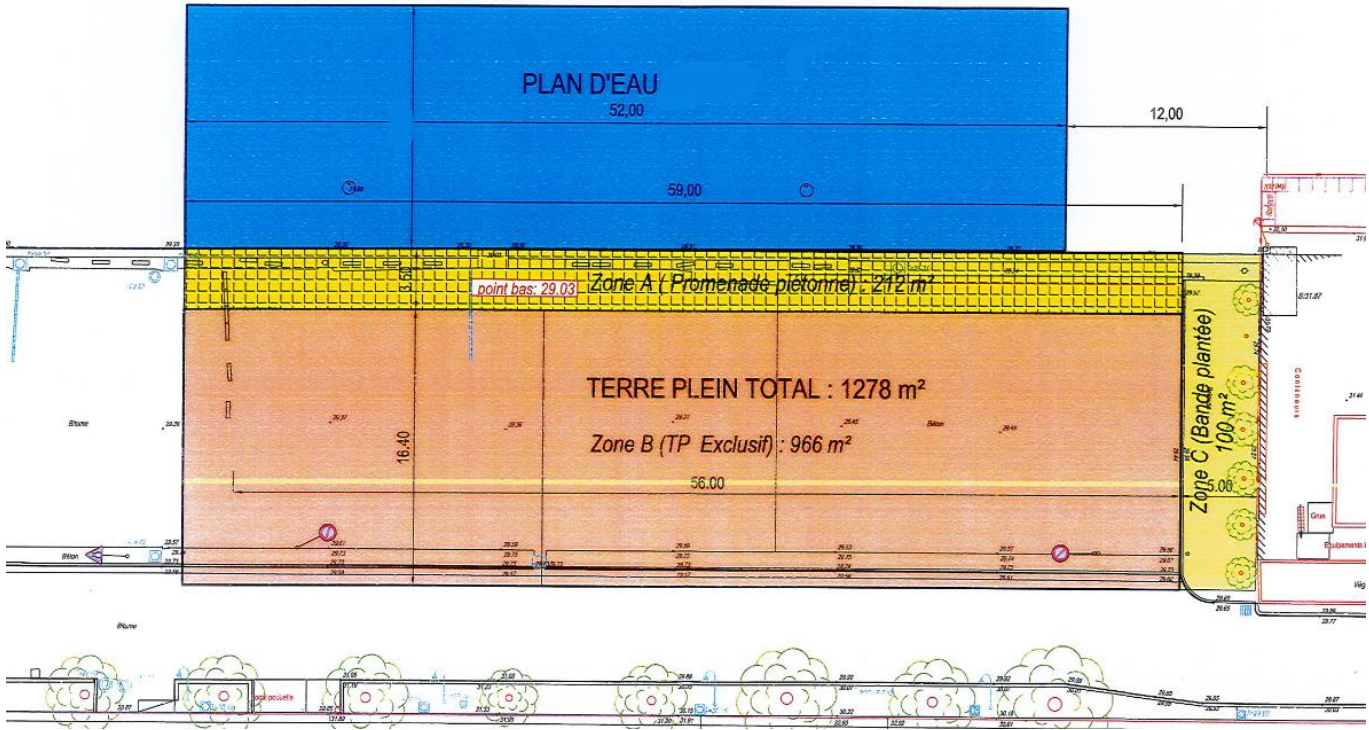
- Abords site inscrit (berges Paris 16^e)
- Abords bâtiment inscrit au titre des Monuments historiques (Paris 15^e et 16^e)

Port de JAVEL HAUT

Emplacement pour bateau activité à quai ou bateau transport de passagers de 52 ml maximum



← La Seine



Port de JAVEL HAUT

Emplacement pour bateau activité à quai ou bateau transport de passagers de 52 ml maximum

Durée de la convention :

En fonction du montant de l'investissement

Eléments tarifaires

(les surfaces de terre-plein sont mentionnées à titre indicatif)

- Eléments de la redevance =
 - plan d'eau (surface du bateau)
 - + linéaire de quai environ 52 ml maximum
 - + terre-plein partagé environ 312 m² dont bande plantée d'environ 100 m²
 - + terre-plein exclusif environ 966 m²
 - + voie de desserte non facturée
- X par le Coefficient géographique : 1

- Tarif de base (valeur 2018 hors coefficient géographique)

Etablissement flottant

Plan d'eau	60,22 € HT/m ² /an
Terre-plein exclusif :	34,71 € HT/m ² /an
Terre-plein partagé	23,14 € HT/m ² /an
Linéaire de quai majoré	574,86 € HT/ml/an

Pour transport de passagers

Coefficient minorateur les 1ères années de redevance (exemple : en 2019 : 0,865 en 2020 : 0,933 – en 2021 1,00) pour du transport de passagers,

Si CA annuel \geq à 1 M€ HT application d'une redevance variable égale à 1% du CA HT et linéaire de quai à 383,24 €HT/ml/an

Si CA annuel < à 1 M€ HT pas de redevance variable mais linéaire de quai majoré de 50% (soit 574,86 € HT/ml/an)

Les documents de l'appel à projet devront être téléchargés par les candidats sur notre site :

<http://www.haropaports.com/fr/paris/tourisme/les-offres-dactivites-danimation-loisirs-tourisme-fluvial>

Date limite de réception des candidatures : 27 septembre 2018 à 18heures

Les dossiers seront à déposer à l'accueil de Ports de Paris au 2 quai de Grenelle 75015 Paris et par format électronique à ical@paris-ports.fr

Décision d'attribution de l'emplacement estimée en novembre 2018

Contact

Agence Paris Seine

Tél : 01 53 95 54 20 E-mail : ical@paris-ports.fr